

# Qu'est-ce que la corrida ?

« *La haine est absente de la corrida,  
n'y règnent que l'amour et la peur.* »  
Jean COCTEAU

## 1 - Les tauromachies (« jeux taurins »)

Il existe plusieurs types de jeux taurins :

Les spectacles <b>d'évitement</b> (sur des mâles ou des femelles)	En dehors de l'arène	<i>Encierro</i> : course simple au-devant d'un groupe de taureaux	
	Dans l'arène	La forme espagnole : spectacle de <i>recortadores</i>	
		La forme française : <i>course landaise</i> .	
Les spectacles <b>d'habileté</b> (sur des mâles ou des femelles)	Dans l'arène	Poser un objet sur l'animal	
		Enlever un objet fixé sur l'animal : <i>course camarguaise</i>	
Les spectacles <b>d'affrontement</b> ( <i>corridos</i> ) qui supposent la domination de l'homme sur l'animal (toujours avec un mâle)	Dans l'arène	A cheval	Sans mise à mort publique de l'animal : <i>corrida portugaise</i>
			Avec mise à mort publique de l'animal : <i>rejon</i>
		A pied	<i>corrida espagnole</i>

Nous traitons ici de la corrida espagnole à pied qui repose sur un pari : mettre en présence un homme possédant la **science du combat** et un animal doté de l'**instinct de combat** afin de déterminer qui de l'instinct ou de la science sortira vainqueur de cet affrontement, le jugement se faisant sur la capacité de l'homme à canaliser la violence de l'animal en guidant sa charge par un simple drap (**la muleta**).

## 2 - Le cadre juridique, en France, de la Corrida dite « à l'espagnole »

La légalité de ces spectacles est certaine des lors que l'article 521-1 du code pénal dispose ce jour : « *Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (...). Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux courses de taureaux lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée. (...)* »

Cette disposition a fait l'objet d'un contrôle par le Conseil Constitutionnel lui-même, à travers l'examen d'une QPC (question prioritaire de constitutionnalité) lequel a pu juger à, travers sa décision du 21 septembre 2012 que cette disposition **ne portait atteinte à aucun droit constitutionnellement garanti**.

C'est donc parce que la loi pénale française introduit par voie d'exception une telle permission que les courses de taureaux peuvent être organisées en France ; le législateur prenant acte en **1951** d'une pratique qui s'est progressivement enracinée, depuis le 19<sup>ème</sup> siècle dans douze départements et quarante-sept villes du sud de la France et se traduisant aujourd'hui par l'organisation de 200 spectacles environ ; ce fait social procurant à certains groupes, communautés et individus appelés communément **Aficionados** « *un sentiment d'identité et de continuité* » au sens de l'article 2 de la Convention Internationale pour la Sauvegarde de la Diversité culturelle dont la ratification a été autorisée en France par la loi du 5 juillet 2006.

### 3 - Le type de spectacles

Il faut distinguer trois niveaux de *spectacles* :

- la *novillada non piquée* (taureaux de **deux** ans combattus par des apprentis toreros)
- la *novillada piquée* (taureaux de **trois** ans combattus par des *toreros* qui n'ont pas reçu l'alternative)
- la *corrida* (taureaux entre **quatre et six** ans combattus par des *toreros* confirmés ayant le titre de *matadores de toros* (tueurs de taureaux),

Sachant que l'âge du taureau est un des paramètres du danger : plus le taureau est âgé plus il est dangereux, car susceptible de modifier son comportement de manière inopportune à tout moment.

Chaque *spectacle* comprend généralement trois *toreros* qui vont affronter chacun deux *toros*. Il est organisé toujours, quelle que soit l'arène, suivant les mêmes règles et seule la phase des piques est exclue des novilladas sans picadors.

#### Les phases du combat

Il existe trois tiers (*tercios*) successifs dans le combat.

##### - le premier tiers: les piques

Il se divise lui-même en deux parties : la phase d'accueil à la cape et la phase des piques proprement dite.

Le président ordonne aux clarines de signaler l'entrée en piste du *toro*. Il est accueilli à la cape (rose et jaune) par le *torero* qui doit juger de son comportement et d'éventuels problèmes physiques. Les *picadores* (cavaliers munis d'une pique et montant un cheval caparaçonné) entrent, annoncés par les clarines. Le but de cette étape est double : d'une part, léser les muscles releveurs de la tête de telle sorte qu'elle soit abaissée au moment de la mise à mort et, d'autre part, juger de la bravoure du *toro*, c'est-à-dire de sa capacité à revenir à la charge malgré la douleur. Le règlement taurin prévoit deux piques par *toro* mais le président peut écourter ou allonger cette phase. Pour que la pique soit correctement exécutée, elle doit être administrée selon un certain nombre de principes.

Le *picador* doit se placer face au *toril* derrière la ligne la plus extérieure; le *toro* est positionné (*mis en suerte*) face au *picador* à l'intérieur du cercle délimité par la ligne la plus centrale. Le *picador* doit provoquer la charge du *toro* et positionner directement et sans la rectifier sa pique sur le muscle releveur de la tête situé au niveau de l'amas graisseux et musculaire derrière la nuque (*morillo*). Trop en avant, la pique est inefficace, trop en arrière, elle risque de causer des dommages moteurs, sur le côté, elle affaiblit la patte concernée. Le *picador* doit exercer une pression quand le *toro* pousse et cesser quand celui-ci arrête de pousser. Le *picador* ne doit pas non plus couper la sortie naturelle du *toro* en l'enfermant entre sa monture et les planches (*carioca*). Mieux vaut préférer deux piques bien exécutées à une longue pique unique qui ne permet pas de juger de la bravoure de l'animal. Le *picador* est un exécutant aux ordres du *torero*. Un mauvais tiers de piques est donc souvent de la responsabilité du *torero*.

NB : Si le *toro* s'avère fuyard (*manso*), ces règles ne s'appliquent plus. Le *picador* peut par exemple transgresser les lignes et « carriquer ». Si le *toro* est malgré tout impossible à piquer, le règlement prévoit la pose de banderilles noires à hameçon long pour remplacer l'action de la pique.

##### - Le deuxième tiers: les banderilles

Après la sortie des *picadores*, les *peones* (ou le *torero* s'il le désire) se saisissent des banderilles (bâtonnets terminés par un hameçon). Le but n'est pas de blesser l'animal mais de le faire courir afin de lui redonner confiance après le châtiment reçu aux piques. Une belle pose de banderilles doit se faire le corps en extension dans le berceau des cornes. Les bâtons doivent être plantés en arrière du *morillo*. Le règlement prévoit trois paires de banderilles, cependant ce tiers peut être écourté sur décision du président.

##### - Le troisième tiers: faena et mise à mort

C'est le moment où l'homme seul affronte le *toro* muni d'une simple *muleta* (drap rouge) et d'une épée factice, avec l'ambition de faire passer le *toro* près de son corps en utilisant la *muleta* comme un leurre. Le *torero* sert des passes de la main gauche (*al natural*) et de la main droite (*derechazos*). Une 3<sup>ème</sup> passe : le *pecho*, permet de terminer une série de passes.

**ATTENTION** : Les passes les plus classiques (*naturelles*, *derechazos*, et *pechos*) sont aussi les plus dangereuses. Ne vous laissez pas abuser par les passes ornementales, souvent plus spectaculaires mais moins risquées. En aucun cas ces dernières passes ne doivent remplacer les passes de base. Elles doivent enrichir techniquement et artistiquement une *faena* déjà accomplie, c'est à dire, réalisée sur les deux cornes.

La qualité des passes se mesure :

- d'une part dans le positionnement avant la passe, du torero ; celui-ci doit être  $\frac{3}{4}$  de face dans l'axe du berceau des cornes. Ce bon placement se nomme : « être croisé ».

- d'autre part dans le respect des trois temps de la passe :
  - o **citar** : déclencher la charge du **toro**
  - o **mandar** : commander sa trajectoire
  - o **templar** : ralentir sa charge
  - o

C'est dans le respect de ces fondamentaux que l'on juge de la domination de l'homme sur l'animal. Lorsque le **torero** le décide (mais avant les 15' maximum qu'il a pour tuer son taureau et qui courent dès l'instant où il prend la **muleta**) il prend l'épée de mort afin de tuer son taureau. S'il est droitier le **torero** tient son épée dans la main droite et la **muleta** dans la main gauche. Il existe deux façons de tuer : l'estocade à **volapie** (la plus fréquente) consiste à se jeter dans les cornes du taureau et à détourner sa tête au dernier moment grâce à la **muleta**. La façon la plus orthodoxe mais aussi la plus risquée de tuer un taureau est le **recibir** : le **torero** immobile, provoque la charge du taureau et détourne sa tête au dernier moment tout en enfonçant l'épée. L'épée bien placée doit être située entre les deux omoplates. Une épée mal placée, surtout sur le côté, trahit souvent un défaut d'engagement du **torero**. Si le taureau ne tombe pas après l'épée, le **torero** peut utiliser un **descabello** (épée terminée par une croix) et lui sectionner le bulbe rachidien ; la mort est alors instantanée. Si le taureau est au sol cette tâche incombe au **peon** à l'aide d'un **puntillo** (poignard).

### Récompenses et trophées

Pendant la **faena** si le travail du **torero** est soigné et prometteur, le président peut décider de lui accorder la musique.

Après que l'arrastre a emmené la dépouille du taureau, le **torero** peut être invité par le public à saluer au centre de l'arène ou à faire un tour (**vuelta**).

- Si le **torero** a respecté les règles du combat, s'il a dominé son animal et qu'il l'a tué avec sincérité, il peut se voir octroyer un ou plusieurs trophée(s).
- Si la majorité du public demande l'oreille à l'aide d'un mouchoir blanc le président se doit de l'accorder.
- L'octroi de la 2ème oreille revient à la présidence et repose sur des considérations plus techniques.
- Pour une prestation d'exception le président donnera la queue.

Si le **toro** s'est montré brave dans le combat, le public doit applaudir sa dépouille à l'arrastre. Si ces applaudissements sont nourris, le président ordonne à l'arrastre de faire faire un tour à la dépouille du taureau.

Si le taureau a été particulièrement exceptionnel, avant que le **torero** ne porte l'estocade, le président, ordonne la grâce.

## 4 - Le « toro »(1) de combat

Le **toro** de combat, c'est un animal

- élevé en quasi liberté (environ un hectare par tête),
- de 500 kgs et 500 muscles, armés de deux cornes acérées sur le frontal.
- constituant une race bovine **spécifique**, vivant à l'état quasi sauvage et dont le patrimoine génétique a été préservé par l'homme.

Ce patrimoine génétique confère à cette race une agressivité particulière appelée **bravoure** à laquelle l'homme a rajouté une deuxième composante : la **noblesse**. Cette seconde qualité peut se définir comme la capacité pour l'animal à produire une charge rectiligne avec la tête fixe dans la **muleta** présentée par le **torero**. Cette alchimie entre **bravoure** et **noblesse** est au centre du travail de l'éleveur qui a donc le choix entre produire :

- un **toro** surtout noble permettant des spectacles tournés vers l'esthétique goûtés par une partie de l'aficion appelée « **torerista** »
- ou un **toro** essentiellement brave n'autorisant qu'un combat âpre apprécié par l'autre partie de l'aficion dite « **torista** ».

C'est donc par la sélection que l'éleveur « fabrique » le **toro** de ses rêves et plus particulièrement la sélection des mères effectuée au cours d'un test grandeur nature ou **tienta** au cours duquel les jeunes vaches de deux ans sont combattues comme dans une vraie course et doivent faire montre de bravoure et de noblesse dans une proportion qui est propre à chaque élevage. Cette sélection est impitoyable et les vaches ne présentant pas toutes les qualités requises sont éliminées. C'est grâce à cette sélection que la survie du **toro** de combat est assurée de telle sorte que l'on peut dire que cette espèce appartient bel et bien aux acteurs de la tauromachie.

(1) par commodité nous avons choisi d'utiliser l'écriture espagnole du terme « taureau » ainsi que le lexique usuel de la tauromachie repéré en gras.

Tant les éleveurs que les organisateurs choisissent le plus souvent de se positionner sur un créneau parfaitement identifié par les **aficionados**. C'est ainsi que les organisateurs de Céret, Vic, Orthez, Parentis, Ales par exemple ont choisi de proposer des courses du deuxième type avec des élevages dont la réputation s'est construite autour des **toros/toros** tels que les **ganaderias** (élevages) de Yonnet (France) ou Escolar Gil, Cuadri, Miura, etc... (Espagne)

## 5 - le coût du spectacle

Le coût d'une corrida varie sensiblement selon qu'il s'agit d'une corrida composée autour des toreros les plus en vue du moment (**cartel** de luxe) ou d'une corrida organisée autour de **toros/toros**. Même si cette question reste quelque peu secrète, la somme de 80 000 euros semble une somme minimale pour organiser une corrida, ce qui suffit à expliquer le coût élevé du billet notamment lorsque l'arène a une capacité réduite et pose la question de l'équilibre économique.

## 6 - Le déroulement d'une corrida

Chaque *corrida* est une liturgie qui obéit à des règles définies par un règlement taurin s'appliquant dans toutes les arènes. Le respect de ce règlement est confié à une présidence (un président et deux assesseurs) qui dirige le déroulement de la *corrida*. Pour ce faire, il est muni de mouchoirs permettant la compréhension de ses ordres par l'ensemble du public.

- **un mouchoir blanc** le plus utilisé, pour ordonner les différentes phases du combat et octroyer les trophées.
- **un mouchoir vert** pour changer un **toro** physiquement inapte à la *lidia* (combat).
- **un mouchoir rouge** pour ordonner la pose de banderilles noires.
- **un mouchoir bleu** pour ordonner un tour de piste posthume à la dépouille du **toro**.
- **un mouchoir orange** pour gracier un **toro** (*indulto*).

### Le paseo

Toute *corrida* débute par un *paseo* ou *paseillo*, c'est à dire le **défilé** en piste des acteurs de la *corrida*. En tête, sur leur cheval, les *alguaziles* sont les représentants du président en piste. Ils sont suivis des trois **toreros** et de leurs aides (trois *peones par torero*), puis de leurs *picadores* accompagnés des *monosabios* chargés veiller sur les chevaux des *picadores*. Viennent ensuite les *areneros* qui entretiennent la piste entre chaque taureau et l'*arrastre* (attelage de deux ou trois mules qui évacue la dépouille du taureau mort).

## 7 - Pourquoi le toro doit il mourir ?

L'*indulto* (grâce) doit cependant rester exceptionnel. La mort du **toro** constitue en effet la fin du combat c'est-à-dire à la fois sa finalité et son terme. Deux raisons à cela :

- une raison biologique : au cours du combat, le **toro** apprend que la *muleta* n'est qu'un leurre et plus le temps passe, plus il est susceptible de changer de comportement. Cet apprentissage rapide ne permet pas à un **toro** déjà combattu d'être présenté à nouveau dans une *corrida*.
- Une raison éthique : la *corrida* est « cet art de prendre la vie en exposant la sienne » pour reprendre la formule de Francis Marmande chroniqueur taurin au Monde. N'a donc le droit de tuer, dans un ultime acte de courage, que celui qui a auparavant mis en jeu son intégrité physique.

D'après Malraux, « pour bien juger il faut comprendre », or une fois que l'on a compris, on n'a plus envie de juger mais bien souvent, lorsque l'on juge trop hâtivement on n'a plus la faculté de comprendre... En vous remerciant de votre démarche de compréhension et en espérant que vous percevrez que le **toro** de combat, loin d'inspirer le sentiment dégradant de pitié suscite au contraire admiration et respect chez les *aficionados*... Bonne *corrida*

Vous pouvez, si vous le désirez, prolonger votre *aficion* (passion) naissante en rejoignant un club taurin (*peña* taurine) près de chez vous.

### Pour vous renseigner:

Fédération des Sociétés Taurines de France (FSTF)

36, boulevard de Strasbourg 31000 TOULOUSE.

courriel: [fstf@torofstf.com](mailto:fstf@torofstf.com) website: [www.torofstf.com](http://www.torofstf.com)

## NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

*« Pour bien juger,  
il faut comprendre »*

*André MALRAUX*